

COMPTE RENDU
Conseil d'école du 9 novembre 2020

En visioconférence

Ecole	La Chavanne	Planaise
Mairie- SIS	Mme BENOIT Véronique, Adjointe M PETIT Gilles, Président du SIVU	M. MURAZ Lionel, maire Mme GONTARD Nathalie, Vice-présidente du SIVU
DDEN	Mme MAQUEDA Michèle	
Parents	Mme FRANCOZ Florence	Mme BERTHAUD Stéphanie M GONTHIER Cédric M PENVERNE Erwan M TRICHON Julien
ATSEM - Service		
Enseignantes	Mme CURA Laëtitia Mme FLACHON Nathalie Mme DUMOULIN Amandine Mme GUIBOT Candice Mme LEMAIRE Sandrine Mme RICHE Natacha Mme THOMAS Anne Mme VILLAND Corinne Mme BUISSON Emmanuelle	

Excusées : Mme CHERY Sandrine, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme FALEMPIN Sylvie (référénte cantine/garderie), Mme FUSIER Sylviane (ATSEM/Bus), Mme ROBERT Laëtitia (parent)

Mmes BERTHAUD et DUMOULIN sont secrétaires de séance : elles prennent des notes de la séance et valident le compte-rendu.

I. Rentrée 2020:

Bilan de l'équipe

- Les enseignants : 6 classes

- Mme Villand Corinne est en charge de la classe de PS/MS, Mme Flachon Nathalie de la classe de MS/GS, Mme Riche Natacha de la classe de GS/CP, Mme Cura Laetitia (mi-temps thérapeutique- travaille les mardis et jeudis) et Mme Thomas (lundis et vendredis) ont en charge la classe de CP/CE1, Mme Dumoulin Amandine de la classe de CE2/CM1 et Mme Buisson Emmanuelle de la classe de CM1/CM2.
- Mme Lemaire Sandrine complète Mme Flachon Nathalie les lundis et est en décharge de direction sur la classe de CM1/CM2 les mardis.
- Mme Guibot Candice est remplaçante, rattachée administrativement à notre école et en fonction dans d'autres écoles.

- Les ATSEM :

Deux ATSEM sont présentes à plein temps : Mme FUSIER Sylviane et Mme PETITJEAN Dominique en remplacement de Mme ROUX Anne. Elles interviennent sur les 3 classes de maternelle. Chaque matin, en classe de GS/CP, elles interviennent pour un temps total de 1h35min.

Les ATSEM sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants, en particulier les plus jeunes. Elles contribuent à aider l'enfant à accéder à des comportements autonomes.

- Le RASED (réseau d'aide aux élèves en difficultés) intervient à l'école pour aider certains élèves. Une psychologue scolaire ainsi qu'une enseignante spécialisée font partie de ce réseau d'aide.
- Mme Francony Martine, psychologue scolaire, intervient régulièrement dans l'école pour faire des bilans individuels. Pour ces derniers, les parents sont informés par écrit des éventuelles prises en charge et donnent leur consentement.

Effectifs

A ce jour:

L'effectif global de l'école est stable et il est de 139 élèves (-1 depuis 02/11) répartis de la façon suivante:

-- Par section :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	17	26	24	15	15	16	14

-- Par classe :

PS-MS : 12 PS 12 MS soit 24 élèves

MS- GS : 5 MS 19 GS soit 24 élèves

GS- CP: 7 GS 16 CP soit 23 élèves

CP-CE1 : 8 CP - 15 CE1 soit 23 élèves

CE2- CM1: 15 CE2 - 7 CM1 soit 22 élèves

CM1-CM2: 9 CM1- 14 CM2 soit 23 élèves

-- Par commune d'origine :

La Chavanne	Planaise	Coise	Villard d'Héry	Saint Pierre de Soucy	Ste Hélène du Lac	Chateauneuf
72	57	4	1	1	3	1

La plupart des élèves d'autres communes ont commencé leur scolarité dans notre école et étaient habitants de l'une de nos deux communes auparavant.

Règlement intérieur

Le règlement de l'école intercommunale tient compte du règlement départemental des écoles publiques de Savoie.

Chaque parent a été destinataire du règlement de l'école, par mail, en début d'année.

Rappel de quelques points qui restent d'actualité en cette période particulière :

- Lors des sorties (orthophoniste, CMP...) pendant le temps scolaire, l'adulte doit venir chercher l'élève dans la classe et le raccompagner **dans** la classe.
- Pour les absences, merci de les signaler sur le répondeur de l'école et de remplir un billet d'absence dans le cahier de liaison au retour de votre enfant.
- Le portail latéral est fermé.
- Le portail central est fermé par un verrou extérieur et accessible de l'intérieur par un adulte.
- Rappel des horaires scolaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h20 à 11h30 / 13h20 à 16h30

Tous les enfants doivent être arrivés et tous les parents doivent être ressortis de l'enceinte de l'école à 8h30.

Les horaires doivent être respectés pour le bon fonctionnement des classes.

Charte d'usage des réseaux, de l'internet et des services multimédias de l'école :

L'école propose la charte de la Savoie.

Cette dernière n'a pas encore été donnée aux enfants. Pour le moment l'usage des ordinateurs est réduit.

Modalités d'accueil en lien avec le protocole sanitaire/ Quelques rappels

Chaque famille a été destinataire par mail des modalités d'accueil pour la période 1 comme pour la période actuelle. Les modifications d'une période à l'autre apparaissent en bleu.

Tous les élèves sont accueillis tous les jours. Des règles de distanciation sont suivies dans les classes. Les gestes barrières sont également respectés. L'aération des locaux est fréquente. **Nous invitons les enfants un peu frileux à avoir un gilet ou une petite polaire supplémentaire.** La traçabilité est faite chaque jour.

Pendant la première période, nous étions sur un protocole de niveau 1. Les classes étaient regroupées par 2 pour les récréations, aux mêmes horaires. Ceci nous permettait de conserver des créneaux pour la pratique sportive quand la cour et le plateau sportif n'étaient pas utilisés. Nous avons anticipé l'arrivée d'un protocole renforcé. C'est pourquoi depuis le 2 novembre, les cours de récréation sont partagées en deux par des rubalises car les classes ne doivent plus se mélanger. Les horaires de récréation ont pu ainsi être maintenus. Pour le passage aux toilettes, seuls trois enfants d'une même classe peuvent se croiser.

Depuis la rentrée de Toussaint, le port du masque est obligatoire pour les enfants de CP jusqu'aux CM2. **Chaque élève concerné doit avoir dans une petite pochette à son nom, un second masque.** Nous invitons à changer de masque en classe à 13h30.

Le protocole national autorise les élèves à quitter leur masque lors des activités sportives, s'ils le souhaitent. A l'intérieur, en salle de motricité, les enfants ne peuvent pas quitter leur masque pour la pratique sportive car il n'est pas possible de respecter la distanciation physique demandée.

C'est pourquoi, pour les classes élémentaires, nous privilégierons les activités sportives en extérieur.

La situation sanitaire est actuellement très difficile partout en Savoie. De nombreux enseignants sont absents. Les remplacements ne sont pas toujours possibles. Des règles de priorités sont établies : une école à 2 classes va être prioritaire car en cas d'absence d'un enseignant, il n'est pas possible qu'un autre accueille seul plus de 50 élèves ; quand 3 enseignants sont absents sur 4, là encore il y aura une urgence de remplacement. C'est pourquoi, des remplaçants peuvent être enlevés temporairement du poste qu'ils occupent. Cela a été le cas le vendredi 16 octobre pour Mme Thomas, remplaçante en poste chez nous en CP CE1, qui est partie sur une autre école pour une journée.

Face à ces difficultés, si une enseignante absente n'est pas remplacée, nous nous trouvons contraintes de répartir les enfants dans les autres classes de l'école. Le protocole sanitaire n'est alors plus respecté en ce qui concerne le brassage des élèves à proscrire. Ceci est d'autant plus difficile quand il s'agit des élèves de maternelle, car matériellement la répartition dans les classes élémentaires n'est pas adaptée (pas assez de places assises du fait de la distanciation physique, chaises et tables trop hautes...). De ce fait, les conditions d'apprentissage de tous sont dégradées.

Pour notre école, pour cette semaine du 9 novembre, Mme Villand n'est pas remplacée. Les enfants de PS et MS sont surveillés par deux personnels du SIVU sous la responsabilité d'une enseignante et de la directrice. Il n'y a pas de temps d'apprentissage. L'équipe enseignante remercie le Syndicat Intercommunal qui aide au bon fonctionnement de l'école par la présence d'un adulte supplémentaire sur l'école.

II. Organisation Pédagogique :

Projet d'école

Quatre domaines seront travaillés :

- Améliorer les résultats au regard des compétences du socle commun
- Parcours éducatifs (artistique, culturel, éducatif à la santé, citoyen)
- Réponse aux exigences d'une école inclusive- élèves à besoins particuliers
- Vie scolaire (relation familles, partenariats,...)

Au cours de ce premier trimestre, notre attention est surtout portée sur l'aide à proposer aux élèves en difficultés. Ces dernières ont souvent été accrues par la période de l'école à distance.

Des actions ont été menées en éducation à la santé avec l'apprentissage des gestes barrières, du port du masque. Dans le cadre du parcours citoyen, et de l'actualité, la liberté d'expression et la laïcité seront étudiées. L'hommage à notre collègue Samuel Paty a été l'amorce de ce parcours citoyen.

Activité Pédagogique Complémentaire

Ce sont des séances d'aide au travail personnel, de soutien. Ces activités pédagogiques ont lieu tous les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h. Il s'agit d'une aide individualisée sur des difficultés définies ou en anticipation sur des domaines qui seront étudiés ultérieurement. Cette aide est proposée aux familles par écrit et pour une période donnée.

Echanges de service et décloisonnements

Un échange a lieu entre les deux classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 : Mme Dumoulin enseigne l'histoire aux 2 classes et Mme Buisson la géographie. Les enseignantes se déplacent, comme cela est autorisé par le protocole.

En raison de ce dernier, aucun décloisonnement n'est possible, c'est-à-dire qu'on ne peut pas regrouper des enfants de même niveau.

Numérique à l'école

Demande pour le SIVU pour réflexion : Serait-il possible d'équiper les classes du rez de chaussée de VPI ?

III. Point sur la sécurité :

Trois exercices « Alerte incendie » sont faits dans l'année, un au cours de chaque trimestre.

Le premier a eu lieu en octobre.

Un exercice « alerte intrusion » a été fait avant les vacances de Toussaint. Cet exercice a été expliqué aux enfants avec un vocabulaire adapté à chaque âge. Il consiste à s'allonger, à rester calme et silencieux. Les portes des classes sont fermées. Il faut que nous envisagions un moyen d'alerte.

Actuellement, nous sommes en plan Vigipirate urgence attentat. Nous demandons aux familles de ne pas stationner et de ne pas rester aux abords de l'école après avoir déposé les enfants.

IV. Projets et activités sportives et culturelles :

En raison de la crise sanitaire, il nous est difficile de nous projeter mais nous nous efforçons de proposer des projets aux enfants

Trimestre 1 :

- Projection des films réalisés par les enfants au cours de l'année 2019-2020. Celle-ci a eu lieu lors de quatre séances le lundi 5 octobre et le mercredi 7 octobre au cinéma Charlie Chaplin à Montmélian.
- Projet en partenariat avec la compagnie Autoch'tone : création d'un conte pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2

Dans le cadre de son projet de développement culturel pour le territoire de Cœur de Savoie, la Compagnie Autochtone travaillera autour du conte et des légendes et partira à la recherche de la « légende de Cœur de Savoie ». Les classes de CE2 CM1 et CM1 CM2 participeront à ce projet autour du conte, par le biais de vidéos que la troupe réalisera. Cette action culturelle est financée par la Communauté de Communes Cœur de Savoie et le Département de la Savoie.

- Spectacle au Coléo à Pontcharra :
Les classes de PS/MS, MS/ GS et les élèves de GS de Mme Riche devraient se rendre au Coléo le mardi 15 décembre pour le spectacle « Cumulo Nimbus ».
- Habituellement, des ateliers de Noël, des lectures de contes, une rencontre avec le père-Noël se font les deux semaines avant les vacances de Noël. Une réflexion est en cours pour que les moments conviviaux d'avant la période festive de Noël puissent avoir lieu ; sans doute différemment (vidéos de lecture ou chants, journée banalisée pour des confections mais chacun dans sa classe...)

Trimestres 2 et 3 :

- Spectacle au Coléo à Pontcharra :
La classe de MS/ GS devrait se rendre au Coléo le mardi 23 mars pour le spectacle « P'tit papier ».
- Projet liaison école-collège : un travail en tutorat des élèves de CM1-CM2 avec des élèves de sixième devrait avoir lieu, sur le thème de l'art, la danse et la voix avec la compagnie du « Ver à soi ». Projet "Engageons-nous à corps perdus"
Plusieurs interventions auront lieu à l'école en mars et avril. Les CE2/CM1 y seront peut-être associés. Il y aura une rencontre avec les élèves de sixième à l'école de Planaise, si cela est possible. Les enfants iront également au spectacle « Quichotte et Cie » donné par la troupe le 30 avril 2021.
- Projet d'école des PS au CM2 : en chant/ corps et voix
Sollicitation d'intervenants
En attente de réponse

D'autres activités et sorties auront sûrement lieu dans l'année, en fonction des projets et du budget. Nous faisons également de belles activités, encadrées par des intervenants de qualité, au sein de l'école.

Nous rappelons que ces activités sont organisées grâce au financement de l'Amicale de Parents d'élèves La Chav'anaise et grâce à la subvention du SIVU que nous remercions.

Sur le budget 2019-2020, il reste un montant de 2836 € pour les projets. Pour cette année, les subventions n'ont pas été allouées.

Question parents délégués :

- **Un cycle piscine est-il prévu ?**

Le savoir-nager est une compétence des programmes. Cet apprentissage obligatoire n'est pas un apprentissage comme les autres puisqu'il est dépendant de divers facteurs : accord et créneaux horaires sur les piscines du territoire (pas de priorité pour notre école), budget important.

C'est une activité qui demande un gros budget et les créneaux horaires sont défavorables lorsqu'on est hors Grand Chambéry. S'agissant d'une activité obligatoire, nous ne pouvons pas demander une participation financière aux familles.

Nous pourrions faire une demande pour un accueil à la piscine de Montmélian. Le coût reste élevé (aux alentours de 2000€) car il comprend le transport, les entrées mais également l'encadrement par les maîtres-nageurs qui nous est facturé.

- **Un cycle vélo est-il prévu pour les CE2-CM ?**

Nous l'envisageons mais le cycle dépendra des conditions sanitaires, du nombre de parents agréés. Pour rappel, il faut 1 parent agréé pour 6 élèves.

L'école informera des agréments possibles dès qu'il y en aura.

V. Questions des parents délégués

- **Question dont la réponse avait été donnée en juin 2020/ rappel pour les nouvelles familles**
Comment est affecté et dépensé l'argent de la coopérative scolaire?

L'argent de la coopérative scolaire est affecté à chaque classe de l'école, au prorata du nombre d'enfants. Il sert à financer des projets de classe comme par exemple un projet photo pour le financement des tirages. En maternelle, il permet l'achat d'ingrédients lors de recettes. Il permet aussi l'achat de livres « plaisir », de jeux, de matériel pour faire des confectons (Noël...).

La coopérative scolaire n'a pas pour vocation de se substituer aux obligations des collectivités territoriales concernant les charges d'entretien et de fonctionnement. Elle ne contribue ni à la réalisation de travaux, ni à l'achat ou à la location de moyens d'enseignement ni au financement des activités pédagogiques obligatoires intégrées dans le projet d'école.

Certaines questions reviennent régulièrement. Les réponses seront consultables sur ONE, l'ENT de l'école, dans l'espace documentaire.

- **L'école a-t-elle été informée d'une possibilité pour les clubs sportifs ou associations de proposer du sport après l'école sur place et en évitant les brassages de classes ?**

Nous n'avons pas eu d'information de ce type.

VI. **SIVU** : Intervention de M Petit, président

Monsieur Petit rappelle qu'une collaboration étroite a lieu avec l'équipe enseignante afin d'établir et d'appliquer le protocole sanitaire lors de chaque modification. Le personnel du Syndicat est vivement remercié pour sa mobilisation. Les groupes classes ne sont pas brassés depuis la reprise de novembre. Pour ce faire, deux salles sont occupées pour la garderie du soir jusqu'à 17h30 : la salle de garderie et la salle de motricité.

Question parents :

Est-il possible de réaliser un Kaléidoscope du personnel Atsem/ Garderie cantine ... Le souhait de certains parents serait de pouvoir mettre un visage derrière un prénom lorsque l'enfant raconte sa journée ou lorsque le parent prépare la journée avec son enfant.

M. Petit répond favorablement.

Rappel pour les familles aux arrêts de bus : les parents ou les personnes en charge des enfants doivent s'avancer vers l'accompagnatrice pour récupérer les enfants.

Intervention de M. Muraz, maire de Planaise : Monsieur le maire demande un rappel aux familles du protocole sanitaire. En réponse, Mme Buisson informe le conseil d'école qu'il n'y a pas de manquement notable au protocole par les familles au sein de l'école. Ces dernières sont respectueuses des règles en vigueur (port du masque obligatoire pour tous, adultes ou enfants à partir du CP ; pas d'enfants avec des symptômes à l'école). Le lien entre l'école et les familles est quotidien. La communication au sein de l'école est sous la responsabilité de la directrice.

La séance est levée à 20h.

Fait à Planaise, le 10 novembre 2020,

Les secrétaires :

Mme BERTHAUD Stéphanie

Mme DUMOULIN Amandine

La présidente:

Mme BUISSON Emmanuelle

